

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Jules Soucy

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin
Jean-Noël Moreau
Sébastien Thériault
Yves Lebel
Linda Lévesque
Jérôme Dubé

BUREAU MUNICIPAL

112, rue des Érables - Local 101
Packington QC G0L 1Z0
☎ : 418 853-2269 poste 4645
☎ : 418 854-8457
@: info@packington.org
<http://www.packington.org>

Denis Moreau, directeur général/greffier
Michael Marmen, dir gén adjoint/gref
adj
Denis Clermont, chargé de projets

COMPLEXE DES GÉNÉRATIONS

☎ : 418 853-2269 #4649

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-2269 #4650

POSTES CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

SÛRETÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :

De 9 h à 12 h

De 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

De 9 h à 12 h

Mot de Monsieur le Maire

Chers citoyens,

Je tiens d'abord à vous souhaiter une Bonne année 2024, remplie de santé, de paix, de bienveillance et de belles réalisations personnelles. La saison hivernale est arrivée parmi nous après un certain retard permettant du même coup de vivre pleinement les joies et les plaisirs de l'hiver. Je vous invite à profiter des installations du Complexe des Générations par le biais des diverses activités qui vous y sont proposées. La patinoire est prête tout comme la glissade en tubes (merci spécial à M. Louis Boulianne). Par ailleurs, les raquettes sont disponibles pour aller en randonnée familiale. Les activités intérieures sont également accessibles (billard, shuffle board, etc.). Notez que des activités organisées par la Commission des loisirs s'en viennent en février et en mars (voir autres textes dans l'Informateur).

Le conseil municipal a repris ses activités dès le retour des Fêtes. Plusieurs décisions sont prises à chaque séance afin de faire progresser notre municipalité. La meilleure façon de nous suivre est de venir assister à nos séances régulières le premier lundi de chaque mois à 19h30 ou de visionner en direct ou en différé les séances du conseil par le biais de la page Facebook de notre municipalité.

Comme vous l'avez sûrement lu ou entendu dernièrement, le ministère de l'environnement a

trouvé des traces d'ADN de la moule zébrée dans notre lac. Je tiens à vous rassurer qu'aucun spécimen vivant de moules zébrées n'a été retrouvé dans le lac. L'ADN peut être transporté de différentes manières. Par exemple, un bateau ayant navigué sur un plan d'eau où la moule zébrée est présente peut, même s'il est nettoyé, transporter de l'ADN de cette espèce.

Malgré le fait que la situation puisse s'avérer préoccupante, les municipalités de Packington et de St-Jean-de-la-Lance tout comme la MRC de Témiscouata poursuivront leurs efforts pour contrer toutes les espèces exotiques envahissantes dans notre beau plan d'eau. Dès l'ouverture de la pêche en mai, nous serons munis d'une barrière qui contrôlera les accès au lac à l'aide d'un système automatisée reliée à la station de lavage. Je me permets de vous rappeler qu'il y a une responsabilité collective pour toutes les personnes qui accèdent à notre plan d'eau. Tous doivent être conscients de cette situation et agir par des actions préventives. Chaque personne de notre communauté doit se sentir concernée par la situation. Des informations précises vous parviendront d'ici les prochains mois.

Je vous souhaite un bon hiver. N'oubliez pas d'adapter votre conduite aux conditions climatiques et de permettre à notre équipe de déneigeurs d'effectuer leur travail en toute sécurité.

Jules Soucy,
Maire

Calendrier des séances du Conseil municipal 2023	
Date	Heure
Lundi 5 février 2024	19 h 30
Lundi 4 mars 2024	19 h 30
Mardi 2 avril 2024	19 h 30
Lundi 6 mai 2024	19 h 30
Lundi 3 juin 2024	19 h 30
Lundi 8 juillet 2024	19 h 30
Mardi 20 août 2024	19 h 30
Mardi 10 septembre 2024	19 h 30
Lundi 7 octobre 2024	19 h 30
Lundi 4 novembre 2024	19 h 30
Lundi 2 décembre 2024	19 h 30



LA REMISE EN CULTURE : UNE STRATÉGIE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Les feux de forêt, au Québec, sont une menace de plus en plus capable de dévaster des communautés entières. Cependant, une stratégie peut aider à combattre cette menace : la remise en culture des terres agricoles dévalorisées (TAD) ou plus communément appelées friche.

La remise en culture consiste à transformer des terres autrefois abandonnées ou négligées en terres agricoles productives. Cela peut inclure la plantation de cultures pérennes ou annuelles, l'élevage d'animaux ou la création de prairies. Mais comment cela peut-il aider à combattre les feux de forêt ?

- **Création de barrières naturelles** : En cultivant ces terres, nous créons des zones tampons qui peuvent ralentir ou même arrêter la propagation de l'incendie.
- **Entretien régulier** : Les terres cultivées sont régulièrement entretenues, réduisant ainsi la quantité de matière inflammable qui pourrait alimenter un feu.
- **À proximité des villages** : De nombreuses terres agricoles entourent les villages de nos communautés, protégeant ainsi de façon efficace les infrastructures et les maisons des citoyens.

La remise en culture est ainsi une stratégie contre les feux de forêt qui mérite d'être explorée et soutenue. Elle offre une approche pour aider à protéger les communautés contre les feux de forêts, tout en offrant d'autres avantages. C'est une solution qui, avec une bonne planification, peut contribuer à un avenir plus sûr pour nos villages.



**Il est important de noter que la remise en culture n'est pas une solution rapide. Elle nécessite des investissements en temps, en argent et en ressources pour les producteurs. Au Témiscouata, la remise en culture est déjà en cours. Des programmes de subventions inédits, au Bas-Saint-Laurent, sont offerts aux producteurs de la région ; des dizaines d'hectares ont ainsi été remis en culture depuis 2022.*




Bibliothèque Packington

Venez vous joindre à l'équipe de votre bibliothèque municipale de Packington. Comptez vous parmi les centaines de personnes qui tirent satisfaction à s'impliquer comme bénévole.

Selon vos intérêts, votre expertise et vos disponibilités, le partage des tâches se fait en comité de bibliothèque. Votre intégration se fera de façon graduelle et vous recevrez une formation adéquate pour accomplir les tâches demandés. Pour plus de information contactez Sirikit Moreau 418 853 9942.

Les heures régulières seront de retour, tous le mercredi de 13h à 15h et de 19h à 20h30.



CLUB DE LECTURE DE PACKINGTON

Si vous êtes intéressés à participer au nouveau Club de lecture de Packington, vous devez vous inscrire au numéro 418-853-5637 à Danielle Rousseau

Il y aurait une fois par mois le soir, à la bibliothèque, une rencontre pour échanger sur les livres que vous auriez lus ou que vous aimeriez lire.

C'est une bonne façon de partager sur les volumes à lire dans notre bibliothèque. Si le projet fonctionne, il sera possible de rencontrer plus tard des écrivains

Je communique avec vous pour vous informer de la date de notre première rencontre

Merci de votre implication dans ce nouveau projet!

Danielle Rousseau
Personnel de la bibliothèque

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aux membres actifs et membres conjoints du Club des 50 ans et plus de Packington

Mesdames, Messieurs

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et plus

Le 7 mars 2024 à 14 h 00

Au 34, rue Principale (local des 50 ans et plus)

Patricien Moreau
Secrétaire/Trésorier

Conseils pour une conduite hivernale sécuritaire.

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Le conducteur doit diminuer sa vitesse lorsque la visibilité est réduite à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou qu'elle n'est pas entièrement dégagée. En cas de conduite non adaptée, le conducteur s'expose à une amende de 60\$ plus les frais et 2 points d'inaptitude.

Le pare-brise et les vitres d'un véhicule doivent être débarrassés de tout élément susceptible de réduire la visibilité du conducteur. Les phares, les feux et les réflecteurs doivent être également dégagés. Personne ne peut conduire un véhicule recouvert de glace, de neige ou de toute autre matière pouvant se détacher du véhicule et constituer un danger pour les autres usagers de la route. En cas de non-respect, le conducteur est passible d'une amende de 100\$ à 200\$.

Voici quelques conseils pour demeurer en sécurité sur les routes en hiver :

1. Préparez une trousse de fournitures d'hiver (brosse à neige, grattoir à glace, liquide de lave-glace, pelle, vêtements chauds) et conservez là en tout temps dans votre véhicule.
2. Allumez toujours vos phares et vos feux de croisement quand les conditions l'exigent.
3. Conduisez lentement, gardez une distance de sécurité avec le véhicule devant vous et attention à la glace noire, même s'il fait beau.
4. Si possible, reportez votre déplacement si les conditions routières sont mauvaises.
5. Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses. Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Pour terminer, vous pouvez contacter info transports avant un déplacement. Soit par téléphone en composant le 511 ou sur internet au www.quebec511.info/fr/default.aspx (site web présentant l'évolution des systèmes météorologiques).



La commission des loisirs
VOUS INVITE À SON CLASSIQUE
Souper de la St-Valentin

SOUS LE THÈME "ROUGE"
SAMEDI LE 10 FÉVRIER 2024
à 17h30
au COMPLEXE DES GÉNÉRATIONS

ANIMÉ PAR

Marianne Lévesque, chansonnière

Permis de bar sur place

30\$/personne



La Commission des loisirs de Packington vous invite :



SAMEDI LE 2 MARS 2024 (10 H à 16 H)

100 km sur les territoires
de Packington, Notre-Dame du lac
Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande

Coût: Poker Run 10 \$
Souper 15\$



Animation, feu de joie
et souper
au Complexe
des Générations
de Packington

500 \$ en remise et plusieurs prix de participation

Hockey communautaire jeunes de 6-13 ans

Début lundi
22 janvier 18h 30



Commission des loisirs de Packington



Coût
20 \$ saison
ou 5 \$ séance

Inscriptions
Yvan Côté : 581-337-1417
Appel ou message texte





Les sujets essentiels du mois

Bonne année 2024... Santé, bonheur et paix ! Et parce que chaque geste compte, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions écologiques

Les Fêtes de Noël et du Nouvel An sont déjà derrière nous. En ce début d'année 2024, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions et de faire « le bon geste de tri » de ses matières résiduelles, pour ne rien envoyer qui n'a pas sa place, au lieu d'enfouissement.

- le sapin de Noël naturel doit être apporté à l'un des 4 écocentres, Dégelis, Pohénégamook, Squatec ou Témiscouata-sur-le-Lac, ou encore dans un des 16 dépôts municipaux, nouveau service de proximité pour tous les résidents du Témiscouata
- emballages en papier, boîtes de carton et contenants de plastique vont au recyclage comme d'habitude.
- résidus organiques et restes de table... Ça va au point d'apport volontaire (matières végétales et/ou animales) ou au composteur (matières végétales seulement)

Parce que chaque geste compte ! Visitez le ridt.ca pour en apprendre davantage sur le bon geste de tri et éviter au maximum l'enfouissement... <https://ridt.ca/faire-le-bon-geste-de-tri>

Bonne Année 2024 !!!

Parce que chaque geste compte ! Faire le bon tri...

Dans la gestion de nos matières résiduelles à la maison, nous sommes appelés tous les jours à poser le bon geste, c'est-à-dire à faire le bon tri de nos résidus, comme les matières recyclables, les matières organiques ou déchets ultimes.

Il faut savoir que la collecte des déchets et leur enfouissement coûte très cher aux municipalités et représente jusqu'à 56 % de leurs quotes-parts. Celles-ci sont payées par les contribuables sous forme de taxes de services.

À titre d'exemple, le lieu d'enfouissement technique de la RIDT à Dégelis est utilisé à 85% pour les services municipaux. De manière simplifiée, une cellule d'enfouissement qui aura une durée de vie de 7 ans, coûte tout près de 5 millions \$, sans compter les frais d'exploitation.

En évitant l'enfouissement au maximum, chaque année supplémentaire gagnée pour l'exploitation du lieu d'enfouissement représente des centaines de milliers de dollars d'économie en quotes-parts.

Maintenant que tous les services pour éviter l'enfouissement sont disponibles et facilement accessibles au Témiscouata... À vous résidents de faire votre part...et de les utiliser au maximum!

- ✓ Collecte des matières recyclables
- ✓ Écocentres
- ✓ Dépôts municipaux
- ✓ Résidus domestique dangereux (Écocentres et Dépôts municipaux)
- ✓ Compostage domestique
- ✓ Points d'apports volontaires
- ✓ Éco-kits et vaisselle compostable
- ✓ Dépôts de la Mini-Collecte
- ✓ Boutique-Atelier pour biens réutilisables
- ✓ Friperies et comptoirs à linge
- ✓ Dépôts pour tubulures d'érablières
- ✓ Dépôts pour plastiques agricoles
- ✓ Collecte des déchets ultimes

MERCI à tous ceux et celles qui font une gestion responsable de leurs matières résiduelles.

La résolution à prendre pour le Nouvel An 2024 au Témiscouata : Faire le bon tri... Parce que chaque geste compte !

Des résolutions écoresponsables pour 2024

Ce début d'année est l'occasion de prendre de nouvelles résolutions. Nos choix ont un impact significatif sur la santé de la planète. Voici cinq résolutions simples à intégrer dans notre quotidien pour une année 2024 écoresponsable.

TRIER SA BOÎTE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

Chaque courriel que vous recevez consomme de l'énergie ? s'il est stocké avec une pièce jointe, il génère 19 g de CO², une empreinte carbone semblable à celle d'un sac en plastique. Les serveurs qui hébergent nos messages fonctionnent 24 h/24 et nécessitent un refroidissement important. Pour limiter cette pollution numérique, triez votre boîte de courrier régulièrement et supprimez les messages inutiles.

PRIVILÉGIER LE VÉLO

Le vélo est un moyen de transport écologique, économique et bon pour la santé. Il ne génère aucun CO², permettant de réduire la pollution atmosphérique, tout comme la pollution sonore. Lorsque le temps s'y prête, adoptez le vélo pour vos courts déplacements (travail, magasinage et loisirs) Prenez le temps d'explorer les circuits et pistes cyclables au Témiscouata.

ACHETER DE SECONDE MAIN

Acheter de seconde main est une façon de consommer plus responsable et plus solidaire. Cela permet de donner une deuxième vie aux objets, de réduire les déchets, de limiter la consommation de ressources et de soutenir l'économie circulaire.

Le Témiscouata peut compter sur plusieurs friperies et comptoirs à linge, de même qu'une boutique-atelier chez Livr'Avenir. De nombreuses ventes de garage ont aussi lieu un peu partout en région l'été

Pensez aussi à faire du tri dans vos affaires pour vendre en ligne ce que vous n'utilisez plus. Vous pourrez en tirer quelques dollars ou simplement faire des heureux. Enfin, il est aussi possible de surveiller les objets mis à la rue lors de la collecte des encombrants du début juillet.

RÉDUIRE LES EMBALLAGES

Réduire les emballages est un geste efficace pour diminuer notre production de déchets et notre consommation de matières premières. Les emballages représentent une part importante du volume de nos poubelles et sont souvent fabriqués à partir de plastiques ou d'autres matériaux non recyclables.

Adoptez des alternatives plus écologiques comme les sacs réutilisables, les bocaux en verre et les boîtes en métal. Enfin, optez pour les magasins de vrac et leurs produits sans emballage.

CUISINER DE SAISON

Cuisiner de saison, c'est respecter le rythme de la nature et profiter des bienfaits des fruits et légumes frais. Cette initiative permet de réduire l'impact environnemental lié au transport, au stockage, à l'utilisation de pesticides et à la culture en serre. De plus, des aliments cueillis à maturité offrent de meilleures qualités nutritionnelles et gustatives.

Vous pouvez facilement trouver des calendriers des aliments de saison sur internet, dont celui d'Équiterre. https://legacy.equiterre.org/sites/fichiers/calendrier-des-disponibilites-des-fruits-et-legumes_0.pdf

Au Témiscouata, il est possible de profiter en saison des « Jardins collectifs », « Rang partagé » et « Frigos libre-service ».

Vous pouvez aussi télécharger des applications comme « J'aime manger, pas gaspiller ». <https://lovefoodhatewaste.ca/fr>

En cette nouvelle année, engageons-nous à adopter ces gestes simples et à les transformer en habitudes durables. Parce que chaque petit geste compte... pour faire une grande différence.

Bonne et Heureuse Année 2024 à tous !

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

Faire le bon geste de tri

Chaque jour on doit se débarrasser d'une multitude de matériaux que cela soit à la maison, au travail ou à l'école. La RIDT a mis en place de nombreux services. Mais, il est primordial que chacun pose le bon geste de tri au départ pour que nos matières résiduelles se retrouvent au bon endroit et évitent au maximum l'enfouissement.

Pour savoir comment faire le bon tri ? Voici un bon résumé et les outils...

D'abord, consultez les informations qui sont à l'intérieur de votre aide-mémoire 2023-2024. Ensuite, faites une visite du site www.ridt.ca et prenez le temps de lire les différentes sections ...

- ✓ Matières recyclables
- ✓ Matières organiques
 - compostage domestique
 - points d'apport volontaire
- ✓ Écocentres - Écocentres
- ✓ Mini-Collecte

Enfin, téléchargez l'application de Recyc-Québec - Ça va où ?

L'économie circulaire... vous connaissez ?

L'économie circulaire est un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Les deux grands objectifs de l'économie circulaire sont :

- ✓ d'une part, de repenser nos modes de production et de consommation pour utiliser moins de ressources et préserver les écosystèmes qui les génèrent; et
- ✓ d'autre part, d'optimiser l'utilisation des ressources déjà en circulation dans nos sociétés, en encourageant une utilisation plus fréquente des produits, en prolongeant leur durée de vie et de leurs composants en offrant une nouvelle vie aux ressources.

Le taux de circularité au Québec se situe à 3,5 %, ce qui souligne que la majorité des ressources utilisées ne sont pas réintégrées dans l'économie. D'où la raison d'être des Assises québécoises de l'économie circulaire, le plus grand rendez-vous en économie circulaire au Québec, organisée par RECYC-QUÉBEC qui se tenaient en novembre dernier à Montréal sous le thème : Passer à l'action ! <https://assises.recyq-quebec.gouv.qc.ca>

Notre économie consomme 271 millions de tonnes de ressources par année, soit 32 tonnes par habitant.

Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca



sur un sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-

L'équipe de la RIDT





Tu es âgé.e entre 13 et 113 ans?



Tu es un vrai poisson dans l'eau?

Tu souhaites devenir **Sauveteur?**



Écris-nous! Nous sommes à la
recherche de participants pour
nos cours de sauvetage!



Ville de Dégelis



(418) 853-2332 poste 4670



vturcotte@degelis.ca



CERCLE DES FERMÈRES PACKINGTON

Bonjour,

À notre toute récente réunion du 23 janvier on a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Monique, qui se joint à nous pour faire de l'artisanat. Bienvenue!

Nous avons également passé au tirage des prix pour notre vente de billets de 2023. Les prix sont tous de l'artisanat fait par les membres de notre Cercle et fournis gratuitement. Merci aux membres pour leur générosité et leurs doigts de fée. Voici des photos des trois premiers prix du tirage.



Les heureuses gagnantes sont :

- 1^{er} prix, catalogue : Joelle Leclerc de l'Alberta
- 2^e prix, coussins et jeté : Lucie Cloutier de Packington
- 3^e prix, tapis navajo : Marcelle Grandmaison de Dégelis
- 4^e prix, serviettes à main : Marielle Nadeau du Nouveau Brunswick

On remercie toute la population de leur support et on est à préparer de belles pièces pour le prochain tirage 2025.

Les préparatifs continuent bon train pour le Congrès régional des Fermières, qui se tiendra le 2 mai au Complexe des Générations. Il y aura exposition des travaux des Fermières de toute notre grande région en montre et ouvert au public le mercredi, 1^{er} mai de 19h00 à 21h00, tous sont les bienvenus. Notre thème de l'année « Fières de notre Patrimoine » se reflètera bien dans cette exposition. Plus de détails seront présentés dans la prochaine édition de l'Informateur et aussi sur le site Facebook de Packington.

Encore une fois, merci à toute la population pour votre support.

•

LA MOULE ZÉBRÉE,

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.



La protection des lacs et rivières, une responsabilité commune.

La moule zébrée, espèce exotique envahissante, est capable de coloniser les surfaces telles que les quais, les bateaux, les bouées et les plages. Ces colonies peuvent obstruer des prises d'eau à la consommation, nuire à la pêche sportive et aux activités de plein air et donc engendrer éventuellement des coûts indésirables. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP) a détecté des traces d'ADN dans quelques autres lacs au Bas-Saint-Laurent. Ces traces d'ADN ne confirment pas la présence de moules zébrées, car une détection d'ADN n'implique pas nécessairement la présence d'individus vivants. Par exemple, un bateau ayant navigué sur un plan d'eau où la moule zébrée est présente peut, même s'il est nettoyé, transporter de l'ADN de cette espèce. La municipalité a adopté le **Règlement sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes** pour répondre au besoin de protéger les lacs et rivières du territoire.

Modalités de mise à l'eau

- Obligation de laver les embarcations motorisées et non-motorisée à une station de lavage reconnue avant la mise à l'eau;
- Obligation de mettre à l'eau les embarcations motorisées et voiliers aux débarcadères reconnus sauf pour les résidents riverains pouvant mettre leur embarcation à l'eau à partir de leur propriété riveraine.

Exemptions au lavage

- Tout résident de la MRC de Témiscouata² qui entrepose son embarcation motorisée et non-motorisée sur une rive du plan d'eau et dont celle-ci n'est pas et n'aura pas été utilisée sur un autre plan d'eau;
- Utilisateur qui met à l'eau pour une première fois de la saison son embarcation au plus tard le 15 juin, qui le laisse sur le même cours d'eau pendant toute la saison et qui ne navigue sur aucun autre cours d'eau.

Comment accéder aux plans d'eau

- En obtenant une carte annuelle par embarcation via le portail de paiement en ligne¹ donnant accès à un nombre de lavages illimité durant l'année en cours en scannant cette carte à la borne multiservice;
- En procédant au paiement du lavage à la borne multiservice de la station de lavage par carte de crédit.
- Pour les utilisateurs désirant bénéficier de l'exemption de laver leur embarcation si elle est mise à l'eau au plus tard le 15 juin, il est possible d'obtenir au bureau municipal un certificat d'autorisation à la navigation et une vignette annuelle

Une fois le lavage effectué, la borne multiservice fournit un code QR devant être scanné sur le lecteur d'un débarcadère reconnu permettant d'ouvrir la barrière au moment de la mise à l'eau et de la sortie d'un plan d'eau.

Où? Voir la carte interactive des stations de lavage et des débarcadères reconnus au Témiscouata : <https://mail.mrctemiscouata.qc.ca/moulezebree/3604>

Tarifs par embarcation	Résidents ²	Non-résidents
Certificat d'autorisation à la navigation annuelle embarcation <u>motorisée</u> (vignette)	50 \$	s.o.
Certificat d'autorisation à la navigation annuelle embarcation <u>non-motorisée</u> (vignette)	0 \$	s.o.
Carte annuelle (1 lac)	50 \$	250 \$
Carte annuelle (2 lacs et +) (tous les lac et rivières de la MRC à L'exception de ceux de Pohénégamook)	100 \$	400 \$
Lavage journalier embarcation <u>motorisée</u> (sans carte annuelle)	25 \$	50 \$
Lavage journalier embarcation <u>non-motorisée</u>	0 \$	0 \$

¹ Le portail sera disponible sur le site de la municipalité à partir d'avril 2024 (à confirmer avec Général Tech Services)

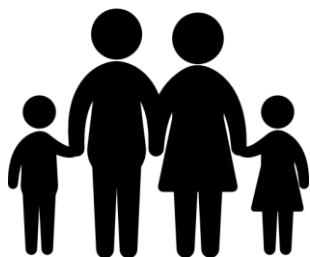
² Exclu les résidents de la ville de Pohénégamook



Pour 2025, Packington se prépare à fêter ses 100 ans

Comme mentionné en décembre dernier, le **Comité du Livre du 100^e** est à l'œuvre afin de préparer un livre souvenir pour l'événement.

Vous voulez faire partie du livre du 100^e!



Préparez-vous à nous présenter votre famille dans le livre du 100^e. Quelques exemples de ce que vous pouvez indiquer : Quand votre famille s'est-elle établie dans notre municipalité? Pourquoi avoir choisi Packington? Qui sont ses membres et que font-ils? Quand sont-ils nés?

Des histoires et des anecdotes à raconter

Nous faisons appel à votre mémoire et vos souvenirs pour nous faire découvrir Packington autrement. Du rang ou chemin où vous habitez, avez-vous des histoires à nous raconter, des faits saillants, une anecdote marquante? Vous souvenez d'anciennes entreprises qui y étaient établies? Est-ce que des personnages importants ont fait partie de votre voisinage? Votre maison a-t-elle une histoire particulière à raconter? On veut tout savoir!



Dans les prochaines semaines, nous vous informerons de la marche à suivre pour rédiger votre texte et de la façon de nous le transmettre. Commencez déjà à fouiller vos archives familiales et vos photos.

D'ici-là, si vous avez des questions, vous pouvez nous écrire à l'adresse courriel suivante :

livre100@packington.org

ENSEMBLE, ON SE PRÉPARE POUR 2025 !